Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déjà 8 étrangers élus ou assermentés dans les communes

La Chambre Cantonale Consultative des Immigrés (CCCI) prend acte avec une très grande satisfaction de l'utilisation rapide des nouveaux droits politiques octroyés par la nouvelle Constitution le 1er janvier 2004 aux personnes étrangères, au bénéfice de permis B ou C, ayant séjourné depuis 10 ans en Suisse et 3 ans au moins sur le territoire du canton.

A ce jour, ce sont d'ores et déjà huit personnes étrangères qui, à des titres divers, ont été soit assermentées dans un conseil général ou dans un conseil communal, et une personne élue dans une municipalité, ce qui constitue une première romande. Il s'agit de :

M. Enrique Vasquez au conseil général de Gressy

Mmes Jacqueline Guinault, Terisita Bennett et Christine Negro ainsi que M. Fernand Negro au conseil général de Bougy-Villars

M. Pedro Romero au conseil communal de Grandson

M. Amilcar Cunha au conseil communal de La Tour-de-Peilz

M. Mario Augusto à la Municipalité des Thioleyres

La CCCI recevra officiellement l'ensemble de ces élus, ainsi que les autres qui le seront dans l'intervalle, lors de sa séance mensuelle du mardi 2 mars 2004 à 18h00 qui se tiendra à la salle de conférence du Château cantonal.

La presse est cordialement invitée à cette rencontre.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 10 février 2004

M. Josef Zisyadis, président de la CCCI, tél. 021 312 06 76